



Le marché de la volaille en Arabie Saoudite

6 avril 2005

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Vue d'ensemble

La production représente 54% de la consommation en 2003.

Le marché du poulet en Arabie Saoudite

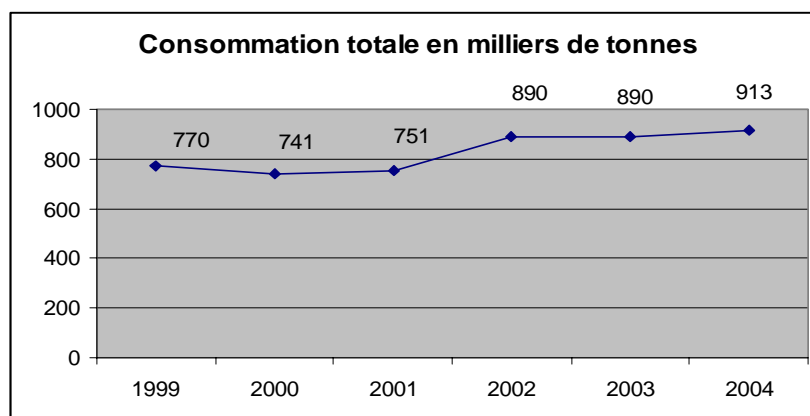
Depuis les années 80, le gouvernement de l'Arabie saoudite s'est fixé comme priorité politique d'assurer le taux d'autosuffisance le plus élevé possible dans le secteur agroalimentaire. Le secteur de la volaille n'échappe pas à cette règle et constitue sans doute l'un des domaines où la production nationale est la plus importante (la production assure 54% de la consommation en 2003). Le marché arrive à maturité et est très concurrentiel.

La consommation

Le consommateur saoudien figure parmi les plus gros consommateurs au monde de viande de volaille avec 36.3 kg/hab./an en 2003, pour une population de 24 millions d'habitants, soit environ 890 000 tonnes consommées en 2003.

Une augmentation constante...

La consommation a augmenté de 16,5 kg/hab./an en 1979 à 36,3 en 2003. Cette hausse s'explique en partie par l'élargissement de la gamme de produits.



Le consommateur saoudien moyen, dont le goût a été façonné par la culture bédouine, donne sa préférence à la viande carnée : viande de mouton (fêtes religieuses), de bœuf, de chameau et de volailles (plat traditionnel).

Le poulet est la viande qui apporte le plus de protéine animale dans le royaume.

Un kilo de poulets congelé est vendu sur le marché de gros à Riyadh à 4.9 SAR environ. En comparaison les poulets produits localement sont vendus 7 SAR

La segmentation du marché est la suivante :

Un kilo de poulets congelé est vendu sur le marché de gros à Riyadh à 4.9 SAR environ. En comparaison les poulets produits localement sont vendus 7 SAR

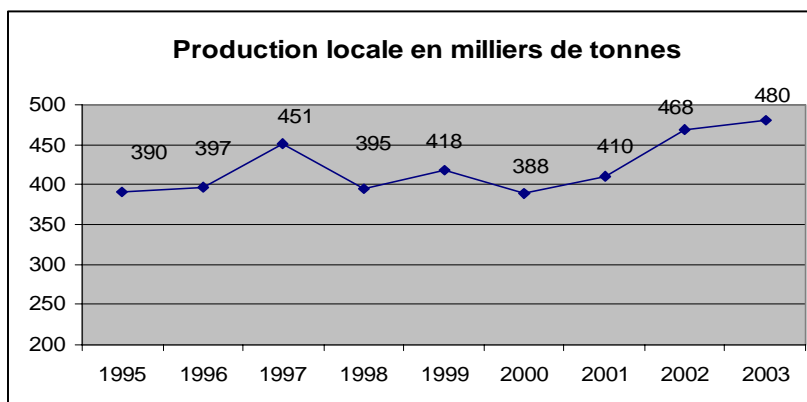
Type de conditionnement	Tonne	Répartition en volume. %
Congelé	540 000	61
Frais	210 000	24
Vivant	127 000	14
Transformé	13 000	1

La production

Une production locale aidée...

Jusqu'en 1998, la production locale et les importations ont augmenté à un rythme soutenu (+13,8 % en 1997). La hausse attendue de 4 % en 1998 n'a pas eu lieu, à cause de la survenue de la maladie de New Castle dans les derniers

mois de 1998. Les plans d'aide à la vaccination du ministère de l'Agriculture et les conseils techniques donnés aux grandes exploitations n'ont pas évité le déforçement de la capacité industrielle.



On peut noter une importante augmentation à partir des années 2000, année où la production avait atteint un creux record de 388 KT. En 2003, la production a augmenté de près de 24 % pour atteindre 480KT.

A partir de 1999 (et même sans tenir compte de l'épizotie), la production n'a pas progressé au rythme prévu, en raison de la vive concurrence des producteurs étrangers (brésiliens et français tout particulièrement), qui déploient des efforts considérables pour maintenir et accroître leurs parts de marché. On peut noter une importante augmentation à partir des années 2000, année où la production avait atteint un creux record de 388 KT. En 2003, la production a augmenté de près de 24 % pour atteindre 480KT.

Aides à la production

Il convient de faire remarquer que les conditions climatiques et l'environnement rendent les coûts de production très élevés. L'alimentation animale, les médicaments vétérinaires, etc., sont tous importés. Les coûts énergétiques sont aussi très importants (régulation de la température tout au long de l'année).

...les conditions climatiques et l'environnement rendent les coûts de production très élevés...

Afin de pallier ces surcoûts, le gouvernement saoudien a mis en place un programme d'aides qui comprend des subventions à l'achat d'équipements importés, d'alimentation animale et des prêts à taux avantageux.

Les producteurs locaux

L'alimentation animale, les médicaments vétérinaires, etc., sont tous importés.

Les coûts énergétiques sont aussi très importants.

L'industrie Saoudienne de la volaille répond à hauteur de 55 % environ à la consommation locale actuelle. Cette branche se compose de 450 fermes spécialisées, dont 300 pour les poulets. Il existe également une dizaine d'usines de transformation. Les deux plus grands producteurs sont Al Watania et Fakieh qui totalisent à eux seuls près de 50% de marché total. Les 10 fermes suivantes, de taille plus modeste, produisent entre 3 et 17 Mt chacune.

Quelques grandes fermes saoudiennes

L'industrie Saoudienne de la volaille répond à hauteur de 55 % environ à la consommation locale actuelle.

Entreprise	Détail	Avantage concurrentiel	Intégration verticale
Al Rahji & sons Co. (Al Watania)	Plus gros producteur du Moyen Orient, les fermes se situent à Al Quassim	Poulets congelés avec leur marque Watania	Chaînes de restaurant Dajen Produits transformés
Fakieh	Deuxième producteur	Poulets vivants et frais	Restaurant Al Tazaj
Akhwain	3ème producteur, mais sa production ne représente que le quart de celle de Fakieh	Poulets frais	

Supreme Foods	Appartient au groupe Dabbagh	Poulets frais avec la marque Tanmiah	Usine de transformation
Radwa Food Production Co Ltd	Appartient au groupe Taher	Commercialise leurs poulets sous la marque Radwa, considérée comme leader sur le marché, en termes de qualité.	Produits transformés
Arasco	Nouvel entrant sur le marché en 2004	Va se positionner sur le marché des poulets frais, mais possède aussi les capacités à se positionner sur les poulets congelés et produits transformés	Entreprise leader pour la production d'aliments

Si toutes ces grandes fermes sont, en règle générale, très bien équipées, de nombreuses petites structures d'élevage se développent, mais rencontrent des difficultés à répondre aux normes sanitaires et d'hygiène. A titre d'exemple, en Avril 2005, le Ministre de l'Agriculture a procédé à la fermeture de 40 fermes dans la région de Djedda, sur un total de 80, par crainte du développement de la grippe aviaire.

Les importations

Les estimations relatives aux importations de poulets en 2005 sont de l'ordre de 443 000 tonnes.

Les importations en provenance du Brésil ont beaucoup augmenté...

Seulement deux marques de poulets sont importés en

Des concurrents étrangers de taille...

Les deux pays principaux exportateurs de poulets vers l'Arabie Saoudite sont le Brésil et la France. En 2003, le Brésil avait exporté vers l'Arabie 274 674 tonnes, contre 113 115 pour la France. En 2004, le Brésil a exporté 292 625 tonnes (+6.4%), et la France 83 011 tonnes (-26.6%)

Les importations de poulets : une forte augmentation des importations en provenance du Brésil

Trois principales raisons à cette évolution : La première est l'interdiction par l'Arabie des importations de poulets chinois en raison de la grippe aviaire. Le volume atteignait 35000 t en 2002. La seconde raison est la baisse de production de poulets en France, qui se traduit mécaniquement par une baisse de ses exportations. Enfin la troisième est tout simplement la conséquence de l'appréciation de l'Euro vis à vis du Dollar.

Il existe plusieurs marques de poulets brésiliens exportés vers l'Arabie, mais très peu traitent avec des importateurs exclusifs. Seul Sadia, le leader brésilien, dispose d'un acheteur exclusif, la société Abbar & Zainy, de Djedda. La plupart des d'importateurs Saoudiens passent leur commande de poulets par l'intermédiaire de s courtiers basés à Genève, au Liban ou au Brésil. Les courtiers négocient les prix et s'assurent que les producteurs de poulets remplissent bien les normes réglementaires saoudiennes.

Les importations de poulets en provenance de France

Tandis que Tilly & Sabco sont importés par plusieurs importateurs Saoudiens différents, Doux par contre traite en exclusivité avec son importateur basé à

provenance de France : Doux, Tilly & Sabco... Riyadh, Al Munajem Cold Store.

Le prix moyen sur l'année 2003 des poulets importés en provenance du Brésil était de 836 \$ la tonne. Le prix moyen pour l'année 2003 pour les poulets en provenance de France était de 934 \$.

Le prix des poulets importés

Le prix moyen sur l'année 2003 des poulets importés en provenance du Brésil était de 836 \$ la tonne. Le prix moyen pour l'année 2003 pour les poulets en provenance de France était de 934 \$. Ces prix pour l'année 2004 sont respectivement 878 pour le Brésil et 912 pour la France. Ces prix sont exprimés pour une valeur FOB. Les tendances pour les mois à venir vont vers une augmentation du prix du poulet brésilien en raison d'une forte demande des autres pays (Japon, Russie, Europe). Les prix devraient s'aligner, mutatis mutandis, sur ceux de leurs concurrents français.

Les exportations

Le volume de poulets exportés était de 14 K tonnes en 2003. A cela s'ajoute 11 K tonnes de poulets réexportés (au total 25 K tonnes).

Une tendance nouvelle...

Face à la compétitivité des importateurs de poulets, et de leur bas prix, sur le marché local, certains producteurs de poulets se sont tournés vers l'exportation. Le volume de poulets exportés était de 14 K tonnes en 2003. A cela s'ajoute 11 K tonnes de poulets réexportés (au total 25 K tonnes).

Les pays destinataires (destinations) de ces exportations sont essentiellement des pays voisins membre du GCC.

On remarquera que certains pays clients décrètent assez souvent des interdictions d'importation de poulets saoudiens pour des raisons sanitaires. De telles interdictions ne « manquent pas de sel » quand elles interviennent au moment même où, pour d'autres raisons, l'importation de poulets communautaires est interdite dans le Royaume. Une telle coïncidence s'est produite en 2002.

Règlementation

Accès au marché : une réglementation stricte...

Douanes

Par décret royal n° M/13 du 30/12/1987, les droits de douane suivants sont applicables depuis le 02/01/1988: des droits de 20% ou 1 SAR par kg sont appliqués à la volaille, le droit le plus élevé étant appliqué, ceci afin de protéger les industries locales.

Certificat sanitaire

Ce certificat peut-être exigé pour les viandes de volailles. Il certifie que la viande n'est pas issue d'animaux ayant contracté des maladies contagieuses ou présentant une radioactivité supérieure aux plafonds reconnus internationalement.

Ce certificat est à demander à la direction départementale des services vétérinaires (DSV), et à faire certifier par la CCI départementale. Ensuite il faut le faire légaliser par la CCFA et le consulat d'Arabie saoudite (ou par un consulat de l'un des 5 autres pays membres du CCG).

Certificat d'abattage Halal

Il est obligatoire pour les exportations de viande rouge et de volaille. Il précise que l'abattage a été effectué selon les règles du rite musulman, et doit être légalisé par un centre islamique reconnu par les autorités saoudiennes. La demande de ce certificat est à faire auprès du centre autorisé le plus proche (une mosquée en général).

Il est à faire certifier par la CCI départementale. Ensuite il faut le faire légaliser par la CCFA et le consulat d'Arabie saoudite (ou par un consulat de l'un des 5 autres pays membre du CCG).

Les normes en vigueur

La Saudi Arabian Standard Organization (SASO) édite et contrôle l'application des normes obligatoires pour la commercialisation des produits et les méthodes de contrôle et d'obtention de ces produits. En ce qui concerne les volailles, il

existe plusieurs normes en vigueur :

- Normes sur les poulets (frais et congelés)
- Normes sur les méthodes de détermination des substances présentes dans les viandes et produits à base de viande (acides, vitamines, additifs...).
- Normes d'emballage et d'étiquetage : les règles relatives à l'étiquetage et aux caractéristiques (DLC, ingrédients autorisés, emballage, etc.) des produits alimentaires sont édictées par la SASO. Les dates de production et d'expiration doivent obligatoirement figurer sur l'emballage de la manière suivante :
 - o J/MM/AA pour les produits dont la DLC est de 6 mois au plus
 - o MM/AA pour ceux dont la DLC est supérieure à 6 mois

En outre, les produits doivent faire l'objet d'un étiquetage en arabe. L'ensemble des mentions portées sur l'emballage d'origine doit être reprise sur l'étiquette en arabe. Celle-ci doit obligatoirement mentionner entre autres la composition (ingrédients, conservateurs, colorants, additifs) ainsi que le pays d'origine du produit. Dans le cas où l'emballage d'origine ne comporte pas de mentions en arabe, il est possible d'accoler une contre-étiquette en arabe. Cette dernière ne doit cependant pas masquer des informations apparaissant sur l'emballage original (bien que l'on constate en réalité que le cas est fréquent, contrairement aux indications de la SASO). La mention « made in the E.U. » est refusée par les autorités saoudiennes qui exigent la mention de l'Etat membre d'origine.

La durée de vie des produits lors de leur mise en rayons doit être au moins égale à la moitié de leur durée de vie totale (cette règle contribue à défavoriser les produits importés par rapport aux produits locaux).

Conclusion

Des opportunités existent encore...

De réelles opportunités d'affaires sont à saisir au niveau du secteur de la volaille en Arabie saoudite, même si ce marché arrive à maturité. Les coûts locaux de production qui restent encore élevés rendent le marché ouvert à la concurrence internationale. Il restera donc toujours une place pour les importations. En revanche, la concurrence internationale risque de s'accroître sur le segment des poulets entiers, et notamment en provenance du Danemark et de l'Inde. Il est à noter que les Saoudiens se plaignent de la difficulté de s'approvisionner en grandes quantités, ce qui montre bien les opportunités présentes dans le pays.

Par ailleurs, même si notre flux d'exportations risque de se tarir avec le démantèlement des aides communautaires, des opportunités existeront toujours en ce qui concerne la fourniture d'équipements et d'intrants destinés à la production locale.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de DJEDDA (adresser les demandes à djedda@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : PO Box 4452
DJEDDA 21491
ARABIE SAOUDITE

Rédigée par : Jérémie HALLOT

Revue par : Jean-Marie BELLAT et Djamel BOUTELDJA

Version originelle du 06/04/2005